



ORDONNANCES : DE NOUVELLES DÉCOUVERTES
INITIATIVE DU 21 SEPTEMBRE 2017
NOUS Y SERONS

L'URIF FO, une nouvelle fois, se félicite de la mobilisation du 12 septembre 2017 aussi bien sur le plan national qu'à Paris où plusieurs milliers de manifestants FO ont exprimé leur volonté et leur détermination contre les ordonnances Macron qui poursuivent et aggravent la loi El Khomri. Il est clair que les syndicats FO ont exprimé les revendications de FO pour l'abrogation de la loi Travail et le retrait des ordonnances.

Ces dernières qui sont un véritable rouleau compresseur contre la démocratie, dévoilent encore aujourd'hui des éléments qui laissent à penser que les organisations syndicales et notamment la nôtre avaient obtenu des garanties sur l'augmentation de 25% de l'indemnité l'équivalente de licenciement. Il n'en est rien puisque nous découvrons aujourd'hui que celle-ci n'augmentera que de 7% après 10 ans de présence dans une entreprise.

Une nouvelle initiative, à la veille du conseil des Ministres, a été annoncée. Une réunion interrégionale s'est déroulée et a conduit à de véritables débats sur la mobilisation telle qu'elle pouvait se concevoir sur la forme particulièrement puisque sur le fond nos analyses communes nous amènent à dire que la loi El Khomri est le socle des ordonnances Macron, que ce dernier portait déjà quand il était conseiller auprès du précédent Président de la République. Notre analyse converge également sur le fait que ces dernières aggravent encore les choses pour les salariés puisqu'elles sont écrites pour les patrons. Enfin, nous pensons comme la majorité des Français, qu'elles n'auront pas d'impact sur l'emploi et qu'elles conduiront en fait à plus de flexibilité et de précarité.

L'URIF FO, pour sa part, considère que nous devons porter les assemblées générales dans les entreprises afin de préparer les grèves en les ancrant pour obtenir satisfaction sur les revendications que nous portons. Elles contribueront après l'action du 21 septembre à laquelle nous avons décidé de participer, de ne rien

lâcher d'abord sur la loi Travail mais sur toute leur nouvelle conception de société ultra libérale qui a décidé de « tuer » toutes les conquêtes sociales de 1936 et de 1945.

Le gouvernement vient de l'annoncer, ces « nouveaux chantiers » ce sont la remise en cause du paritarisme dans l'assurance chômage, la mise à plat des régimes de retraites, la fin des régimes particuliers et la retraite par points mais également sa volonté de transformer fondamentalement la formation professionnelle. C'est aussi une volonté de transposer ces ordonnances dans la fonction publique avec tout ce que cela entraîne en terme d'inversion de hiérarchie des normes et donc de casser des statuts mais également en terme de fusion des IRP et donc la suppression des CHSCT voire des CAP de corps. Comme pour le privé, toute cette stratégie remet en cause la place des organisations syndicales qui défendent les droits des agents du public et des salariés du privé.

Comme nous le dénonçons déjà dans le cadre de toutes nos actions contre la loi El Khomri, nous le faisons encore aujourd'hui contre les ordonnances, en constatant que nous ne lâcherons rien dans les transports et dans les fonctions publiques où des actions se développeront les prochains jours. L'URIF FO, en total accord avec tous nos syndicats de ces secteurs, les soutiendra et les accompagnera dans toutes leurs actions.

Aujourd'hui, la mobilisation pour l'action du 21 septembre 2017 est indispensable. L'URIF FO appelle l'ensemble de ses syndicats à préparer activement les mouvements de grève, les assemblées générales et la manifestation qui partira de Montparnasse pour se rendre place d'Italie.

NOUS SERONS TOUS LE 21 SEPTEMBRE 2017
en manifestation pour exiger l'abrogation de la loi
El Khomri et le retrait des ordonnances.

Paris, le 15 septembre 2017